



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) :

SAF Huez

Fixe : 04.76.80.65.49

Portable : 06,08,30,38,90

ref veneon

09-juin-16

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
promontoire	09 06 16	berarde	refuge	4ou5	0	4ou5
chateret	09 06 16	berarde	refuge	1	0	1
temple ecrin	09 06 16	berarde	refuge	4ou5	1	6ou6
pilatte	09 06 16	berarde	refuge	4ou5	1	5ou6
roc aventure commune de st christophe	09 06 16	berarde	refuge		1	1

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

personnel + matériel en cabine pour reprise finitions descente à pied

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :

ECUREUIL NOIR F-GSDG

Nom du pilote : sarret gilles

A Huez

31 05 16

Autorisation accordée n° 236/2016

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le

Le Directeur p/intérim, T. DURAND

Copie au secteur de : Oisans

Préconisations du Parc national :

A , le :